

45,1%

33,1%



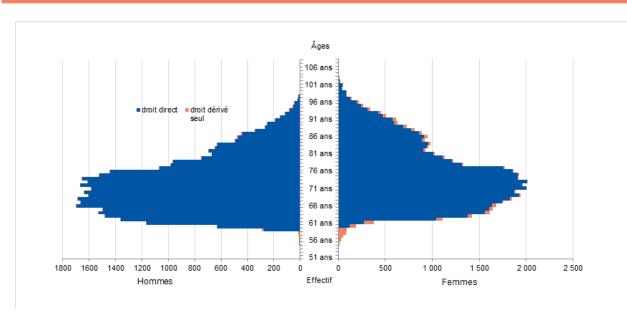
1752 1 551 201 5 150	2 872 1 833 1 039	4 624 3 384 1 240
1 551 201	1 833 1 039	3 384
201	1 039	
		1 240
s 150		
_	199	349
515	254	769
62,6 ans	63,2 ans	63,0 ans
77,7 ans	74,8 ans	75,3 ans
Hommes	Femmes	Ensemble
35 223	44 537	79 760
33 729	31 202	64 931
178	1 371	1 549
1 316	11 964	13 280
3,3%	3,4%	3,4%
10 986	5011	15 997
73,7 ans	75,5 ans	74,7 ans
	77,7 ans Hommes 35 223 33 729 178 1 316 3,3% 10 986	77,7 ans 74,8 ans Hommes Femmes 35 223 44 537 33 729 31 202 178 1 371 1 316 11 964 3,3% 3,4% 10 986 5011

18,3%

Pyramide des âges des résidents

Minimum contributif par rapport

aux droits directs contributifs



- 1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- 2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

^{3.} Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.

Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bourges			
Nombre total de retraités	6177	8 653	14830
Retraités percevant un droit direct seul	5 964	6 090	12 054
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	303	320
Retraités percevant les deux à la fois	196	2 260	2 456
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,7%	5,2%	5,8%
Vierzon			
Nombre total de retraités	3 158	4 2 5 9	7 417
Retraités percevant un droit direct seul	3012	2 715	5 727
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	117	124
Retraités percevant les deux à la fois	139	1 427	1 566
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	5,4%	5,5%
Saint-Amand-Montrond			
Nombre total de retraités	1277	1846	3 123
Retraités percevant un droit direct seul	1 212	1 253	2 465
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	55	59
Retraités percevant les deux à la fois	61	538	599
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,2%	5,6%	5,1%

Sources: Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités perçevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".



^{1.} Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.